DOSSIER MUTATION

Récapitulatif

• Lots: Lot Rez: 358/1.000 èmes

• Actuellement propriété de

Conformément à l'article 3.94 § 1 du code civil, nous vous communiquons les éléments suivants :

- 1. Le montant du fonds de roulement et du/des fonds de réserve, au sens du § 5 alinéas 2 et 3;
 - Fonds de roulement en date du 25.01.24 s'élève à 1.204,64€
 - Fonds de réserve générale en date du 25.01.24 s'élève à 885,51€

La provision mensuelle pour ces lots s'élève à 179,00€

 Le montant des arriérés éventuels dus par le cédant en ce compris les frais de récupération judiciaire ou extrajudiciaire ainsi que les frais de transmission des informations requises et transmises par le syndic;

Néant

3. La situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée avant la date certaine du transfert de propriété;

Appel de 500€ pour l'année 2024, la quote part pour ce lot est de 179€ qui est encore à honorer.

4. Le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété et des montants en jeu ;

Néant

 Les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années.

En annexe de ce courrier

6. Une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires ;

Bilan après répartition au 31/12/2022

ACTIF		PASSIF	
41601 - Créance envers copropriétaires - Roul. 41602 - Créance envers les copropriétaires - Rés. 4991 - Arrondis débiteurs 499555 - Paiement anticipatif Assurances incendie 550 - Fonds de réserve - Epargne 551 - Fonds de roulement - Vue	- 608.81 90.25 0.03 1 555.77 779.59 779.59 1 406.34	12 - Solde en attente sur travaux 120 - Fonds de roulement permanent 160 - Fonds de réserve général 440 - Fournisseurs 4992 - Arrondis créditeurs	1 271.04 600.86 1 172.56 178.70 0.01
3 223.17		3 223.17	